

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-trois novembre, à dix-huit heures et cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni au foyer de Cassagnoles au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 17 novembre 2022

Date d'affichage : le 17 novembre 2022

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 38

Votants : 38 + 10 = 48

Votants par procuration : 10

Absents excusés : 8

Absente : 1

Présents : MM. TRINQUIER Gilles, GAUBIAC Laurent, CAHU Robert, Mme MOURET Aube, MM. FURESTIER David, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, MM. FELIX Freddy, CASTANON Philipe, ACQUIER Jean-Yves, FOUGAIROLLE Michel, Mmes AUBERT Martine, BARBIER Mireille, MM. CATHALA Serge, DREVON Nicolas, FIORENZANO Johan, Mme MARTIN Catherine, M. BARON Jérôme, Mme BARON Réjane, MM. BERTO Stéphan, FERRAULT Claude, Mmes DRACS Marie Andrée, GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, TARQUINI Joseph, CUENOT Jean-Louis, MAZAUURIC Pierre Mme AGNIEL Virginie, M. MOLINES Louis, Mme LAURENT Stéphanie, M. LENORT Joseph.

Procurations : MM. VIALA Christian à M.CAUVIN Bernard
M.JAHANT Guy à M.ACQUIER Jean-Yves
M.SEMENOFF Serge à M.FOUGAIROLLE Michel
M.HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge
Mme MEUNIER Hélène à M.BERTO Stéphan
M.OLIVIERI Bruno à M. TARQUINI Joseph
Mme. ROUX Florence à Mme DRACS Marie Andrée
M. GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie
Mme MASOT Alexandra à M.LENORT Joseph
M.CLAVEL Christian à M.GAUBIAC Laurent

Absents excusés : MM. ZUCCONI Jean-Pierre, ROUDIL Joël, BRESSET Cyrille, CASTELLVI Jean-Marie, GRAS Guillaume, Mmes, ROTTE Sandrine, MM.WEITZ Bruno, SOULIER Cyril,

Absente : Mme TARNOWSKI Gabrielle

Secrétaire de séance : M. Laurent MARTIN

Début de séance : 18h05

Délibération n°138/2022 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Gard pour « Le guide des familles 2023 »

Philippe CASTANON précise que sur le territoire Piémont cévenol, nous dénombrons environ 3500 familles avec enfants. Des acteurs variés interviennent auprès des enfants et des familles. Ils ont tous des compétences précises en fonction de leur institution de rattachement.

Il est parfois difficile en tant que parents de savoir vers qui se tourner pour obtenir les informations, évènements, dispositifs concernant l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité. Le constat est le même pour les professionnels, il est compliqué d'avoir une vision globale de l'offre sur le territoire.

Il rappelle que dans le cadre du PST et de l'axe « organiser la coéducation afin de favoriser le bien-être de l'enfant », pour répondre à ces besoins, le projet est de créer un livret qui rassemblerait les lieux (services publics, square d'enfants...) informations, dispositifs et évènements concernant l'enfance, la jeunesse, la parentalité à destination des familles du territoire Piémont Cévenol. Le livret s'organise en différents chapitres, thématiques. Il serait accessible sous format dématérialisé et imprimable à volonté et en livret papier pour présentation en mairies, écoles, services CCPC, EVS, CMS...

Les objectifs poursuivis sont :

- Centraliser l'information concernant l'enfance, la jeunesse, la parentalité sur le territoire PC à destination des familles.
- Avoir une vision globale de l'offre à destination des familles du territoire afin de permettre aux professionnels de mieux orienter les familles.

Il donne ensuite lecture du plan de financement prévisionnel

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Achats	1 000€	CD 30	700€
Services extérieurs	1 580€	CCPC	1 880€
Total	2 580€	Total	2 580€

Le Conseil communautaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Projet Social Territorialisé du Piémont Cévenol,
Considérant le diagnostic et le Projet Social Territorialisé
Considérant l'importance de développer des partenariats afin d'organiser la coéducation et de favoriser le bien-être des enfants » sur le territoire,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- d'approuver le budget prévisionnel 2023 pour le guide des familles 2023 sur la base du plan de financement ci-après :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Achats	1 000€	CD 30	700€
Services extérieurs	1 580€	CCPC	1 880€
Total	2 580€	Total	2 580€

- de solliciter auprès du Conseil Départemental du Gard une subvention d'un montant de 700 €,
- de s'engager à réunir sa part contributive et d'inscrire les dépenses afférentes au budget primitif
- d'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.



PIÉMONT
CÉVENOL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :

REÇU EN PREFECTURE

le 29/11/2022

Application agréée E-legalite.com